



I.R.E.M. de Paris
Université Paris Diderot
Bâtiment Sophie Germain
Case Courrier 7018
5 rue Thomas Mann
75205 Paris cedex 13

Secrétariat : +33 1 57 27 92 96
Fax : +33 1 57 27 92 91
Mél : irem_de_paris@univ-paris-diderot.fr
Site : www.irem.univ-paris-diderot.fr



Paris, le 11 mars 2013

Fabrice Vandebrouck
Directeur de l'IREM de Paris
Président de l'Assemblée
des Directeurs d'IREM

A

Madame Aline Bonami, Présidente de la SMF
Monsieur Eric Barbazo, Président de l'APMEP
Monsieur Luc Trouche, Président de la CFEM
Monsieur Cédric Villani, Directeur de l'IHP
Monsieur Martin Andler, Président d'Animath

Objet : situation 2013 du réseau national des IREM

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Monsieur le Directeur

En tant que directeur de l'IREM de Paris et nouveau Président de l'ADIREM, je sais l'attachement de vos organismes à la formation continue des enseignants et plus particulièrement aux IREM.

Les IREM sont l'un des rares lieux où peuvent travailler ensemble, sur des contenus mathématiques ciblés, des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Leur force est d'avoir su dès les premières années se constituer en réseau et se structurer autour de l'ADIREM avec un conseil scientifique (CS), des commissions inter IREM et des publications ponctuelles ou périodiques dont certaines sont maintenant devenues cultes : petit x, grand N et repère IREM.

Dans le contexte de la réflexion actuelle sur la mise en place des ESPE, sur la réussite des étudiants au début du supérieur, ou sur la diffusion de la culture scientifique, les IREM jouent pourtant plus que jamais un rôle important à vos côtés. Sur le premier chantier, dans chaque académie, les IREM se sont rapprochés des porteurs de projets d'ESPE afin de valoriser le modèle de formation continue qu'ils développent, basé sur des travaux de groupes d'enseignants de tous statuts.

Pour la liaison secondaire-supérieur, les IREM développent des expériences innovantes telle que les stages « hippocampe » : ce sont des stages lycéens, accueillis plusieurs jours dans des laboratoires de recherche mathématiques, pour y travailler une question à la façon des chercheurs. Ce dispositif, initié par l'IREM d'Aix Marseille en 2011 avec les aides du consortium Cap'Math, est maintenant soutenu par l'ADIREM et s'étend dans plusieurs autres universités par le biais des IREM. Au niveau national, la Commission inter IREM Université, la Commission inter IREM Lycée et la Commission inter IREM Statistique et Probabilités s'associent en 2013 pour proposer aux enseignants une rencontre nationale autour des nouveaux programmes en mathématiques et en physique au lycée, et

leur impact potentiel sur l'enseignement post baccalauréat à la rentrée universitaire de septembre prochain. Cette rencontre aura lieu les 24 et 25 mai à Lyon.

Pour la diffusion de la culture scientifique enfin, les IREM sont par exemple partenaires des maisons des sciences là où elles s'ouvrent. Ils développent fortement leurs Rallyes et Jeux pour les élèves du primaire et du secondaire, à nouveau soutenus par le consortium Cap'Maths. Ils sont enfin votre partenaire pour faire de l'année 2013 l'année des « Mathématiques de la Planète Terre ».

Le réseau est traditionnellement soutenu par la DGESCO (ministère de l'enseignement secondaire) et la DGESIP (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche). La DGESCO attribue essentiellement des heures de vacation aux enseignants du secondaire impliqués dans les actions du réseau tandis que la DGESIP attribue une enveloppe budgétaire pour permettre le fonctionnement de l'ADIREM, du CS, d'une partie des déplacements aux commissions inter IREM – l'autre étant couverte par les IREM ou les rectorats – et surtout pour aider à la diffusion des ressources nationales, que ce soit sous la forme de colloques comme celui cité plus haut ou de publications du réseau des IREM.

Cette enveloppe de la DGESIP, traditionnellement versée à l'Université de Bourgogne qui gère le budget de l'ADIREM, avait été menacée en 2012. Finalement, suite aux actions de l'ADIREM, la DGESIP avait débloqué 10000 euros qui avaient permis un fonctionnement a minima à partir de priorités définies par l'ADIREM : financement des réunions du CS et soutien aux principales manifestations nationales du réseau. Pour l'année 2013, la DGESIP vient de notifier qu'elle ne peut pas du tout soutenir financièrement le réseau des IREM. Le ministère de l'enseignement supérieur explique qu'il a orienté ses moyens vers les universités, les écoles, à travers une politique de sites, et non pas vers des réseaux nationaux comme l'est celui des IREM. Nous sommes sous le choc de cette décision qui met à mal l'ensemble de nos projets 2013. Nous sommes maintenant dans l'obligation, pour faire exister nos actions, de rechercher des financements extérieurs au monde de la recherche et de l'éducation publique. C'est une perte considérable d'énergie. Nous ne pouvons pas financer les personnalités extérieures au réseau des IREM pour participer au CS. Nous devons instaurer des frais d'inscriptions à nos colloques ouverts aux enseignants du secondaire – comme par exemple celui de Lyon cité plus haut - au risque de perdre une partie non négligeable de ce public cible.

Le réseau des IREM tenait à vous informer de cette situation catastrophique pour lui. Nous mettons bien sûr tout en œuvre pour récupérer un budget le plus rapidement possible. Nous sommes preneurs de toute suggestion ou toute aide que vous pourriez nous apporter.

Je me tiens personnellement à votre disposition pour vous apporter tous les compléments d'information qui seraient nécessaires. Je vous prie d'agréer Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour l'ADIREM,
Fabrice Vandebrouck

